



Collège International des Traducteurs Littéraires

Résidence d'auteurs – traducteurs / Provence Alpes Côte d'Azur

Date de mise à jour : 7 décembre 2011

Présentation :

Le Collège International des Traducteurs Littéraires, situé en Arles, propose depuis 1987 des résidences à tout type de traducteur littéraire, y compris les **traducteurs de théâtre**, et ceux de sciences humaines et sociales.

Il est géré par l'association culturelle ATLAS dont la vocation est de promouvoir la littérature traduite comme activité créatrice et de mettre en relation les spécialistes et personnalités intéressés par la traduction littéraire.

Les traducteurs peuvent y être accompagnés des auteurs qu'ils traduisent, tout au long de leur résidence. Ils viennent du monde entier.

Principaux objectifs de la résidence :

- > Offrir à chaque résident un bain culturel et linguistique
- > Favoriser les échanges entre traducteurs (il s'agit d'une résidence partagée)
- > Permettre aux résidents de profiter des Assises de la Traduction Littéraire organisées chaque année en novembre par l'association ATLAS : colloques, rencontres...

Durée moyenne d'une résidence : 1 mois (de 7 jours à 3 mois)

Date limite pour le dépôt des dossiers : Toute l'année (4 sessions annuelles – dates modulables)

Nombre de résidents accueillis par année : Environ 100 - 10 chambres de résidents, donc 10 résidents peuvent être accueillis sur une même période

Conditions de candidature :

- > Le traducteur doit avoir un contrat avec une maison d'édition
- > Pas de limite d'âge pour poser sa candidature

Comment postuler :

Candidature spontanée avec dossier (à télécharger sur le site internet) comprenant :

- Copie du contrat avec l'éditeur
- Projet(s) de traduction(s) en cours

Type d'hébergement proposé :

- > Studios individuels avec espaces partagés, de 20 m2 environ
- > Au centre de la ville d'Arles (Espace Van Gogh)

Équipements mis à la disposition du résident :

- > Internet, imprimante, bibliothèque, TV, photocopies

Frais à la charge du résident :

- > Transport, restauration

Frais pris en charge par la structure :

- > Hébergement
- > Une bourse peut être allouée par le Collège International des Traducteurs Littéraires

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

Contreparties demandées aux traducteurs accueillis :

> Aucune

Spécificités :

- > Dispositif pérenne
- > Les traducteurs accueillis peuvent prendre leurs repas en commun
- > Des bourses sont allouées aux traducteurs par le Centre national du livre, ou dans certains cas par le Collège International des Traducteurs Littéraires
- > Un traducteur peut être accueilli plusieurs fois pour un même projet (toutefois, la durée cumulée de la résidence ne doit pas excéder 3 ans)

Accompagnement des traducteurs durant leur travail d'écriture :

> En fonction de chaque traducteur

Pour plus d'informations : www.atlas-citl.org

Contact du référent ou personne chargée des résidences :

Christine Janssens

04 90 52 05 50 / citl@atlas-citl.org

Collège International des Traducteurs Littéraires

Espace Van Gogh

13200 Arles

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85

© Document établi par le pôle auteurs du Centre national du Théâtre. Pour toute utilisation de ce travail, merci de signaler votre source.